

DONNEES TECHNIQUES

Courant de charge [A]	35
Type de réseau de bord	pour véhicules 24V
Type de poulie	DP
Pince	M5 B+
Connectique	PLUG300

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La borne "L" doit recevoir du courant. Dans le cas contraire, le courant provient de la poulie lorsque le moteur est démarré.
 - Un manque de courant à la borne "L" peut provoquer ce qui suit :
 - Aucune charge, les lampes restent allumées.
 - Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
 - Une charge sans fin, si le moteur arrive au régime de tours/min.
 - La lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
 - La borne "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.
 - De manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit :
 - Surcharge ou charge nulle.
 - La borne "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que ce soit de courant aux lampes ou au "CVC" ou "CVC". Le manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit :
 - Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
 - Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
 - Une charge sans fin, si le moteur arrive au régime de tours/min.
 - La plupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal câblées. Ceci est un problème qui se résout, sans nécessiter de pièces, dès que la batterie est remplacée ou correctement câblée. Si le problème persiste, vérifiez le contact du connecteur, (c'est-à-dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
PATROL (80-89) Station Wagon (W160) - 3.2 TD (W160)	110 ch	07.1983 > 08.1988
PATROL (83-98) Hardtop (K260) - 3.2 D	110 ch	08.1988 > 06.1990
PATROL (83-98) Station Wagon (W260) - 3.2 D	110 ch	08.1988 > 06.1990

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.